

COFIMEG - GFC

IMMEUBLE MOUCHOTTE

FAÇADES - NOTE DESCRIPTIVE

MM 558

MM 569 BIS

1962

1. FACADES PRINCIPALES DES ETAGES COURANTS (solution béton)

1.0 En solution de base les façades principales sont constituées par des panneaux de béton préfabriqués allant de refend à refend et de plancher à plancher et portés à chaque étage. Les panneaux comportent les menuiseries métalliques incorporées à la préfabrication, les stores de protection solaire, des grilles de protection des allèges vitrées, les vitrages et des habillages intérieurs en bois apparent.

1.1 Les panneaux comportent une ossature en béton armé de raidisseurs verticaux perpendiculaires au plan de la façade. Les parties pleines sont constituées par des panneaux sandwichs comportant un isolant intérieur en polystyrène expansé avec pare-vapeur entre deux voiles de béton. Les joints entre panneaux et entre panneau et structure sont détaillés sur les plans 568 et 569.

1.2 La parement extérieur est constitué par un revêtement en carreaux de grés émaillé 2 x 2 cm couleur blanc mat. Ce revêtement sera mis en place à la préfabrication, en face supérieure des moules, et couvrira toute la surface du panneau jusqu'à ses arêtes, sans listel de béton apparent. Les joints seront faits au ciment blanc.

1.3 Les châssis métalliques sont en profilés d'acier normalisés U T M M assemblés par soudure et métallisés après façonnage (procédé normalisé ZP 40). Les encadrements de baies et les coulisses de stores sont en profils de tôle pliée assemblés et métallisés de la même manière. Tous ces châssis et batis sont mis en place dans les moules de préfabrication des panneaux avant coulage du béton. Après exécution du revêtement extérieur, le joint situé entre les châssis et le grés émaillé sera dégarni et bourré au Seelastik.

1.4 Stores extérieurs de protection solaire en toile plastifiée de 300 gr/m² au moins, couleur au choix de l'Architecte d'indice de solidité 7 de l'échelle définie par la norme AFNOR G. 07.012. Enroulement sur tambour horizontal supérieur ; axe de renvoi en partie supérieure des châssis ; barre de charge coulissant dans les profils métalliques verticaux ; commande par sangle intérieure.

1.5 Vitrages clairs posés à bain de mastic sous parecloses métalliques. Tous les vitrages des étages courants seront ~~indistinctement~~ en verre triple.

1.6 Grilles intérieures de protection des allèges vitrés en serrurerie ; barreaudage carré dans cadre cornière ; charnières et batteuse à carré pour permettre le nettoyage des vitrages. Une couche de minium avant pose.

1.7 Habillages de bois intérieurs indiqués sur les plans : bois à vernir (Sipo ou Niangon) fixé sur taquets réservés dans l'ossature du panneau à la préfabrication.

1.8 Variante : En variante sera étudiée la possibilité de remplacer les vitrages des allèges par des vitrages "Triplex", avec suppressions des grilles de protections intérieures en serrurerie.

2. REVETEMENT DES ACROTÈRES (solution béton)

Les acrotères en béton armé (voir Structures MM 555, n° 81) comporteront un habillage extérieur réalisé par un panneau de béton armé semblable aux panneaux d'étages courants. Revêtement extérieur en grés émaillé 2 x 2 blanc mat avec bande de couleur vive au choix de l'Architecte. Détails de fixation et de joints d'étanchéité semblables à ceux des panneaux courants.

3. VARIANTE ALUMINIUM DES FACADES COURANTES

En variante sera étudiée une solution de façade entièrement en aluminium oxydé du type "Mur-Rideau" en remplacement des panneaux béton des étages courants et des acrotères. Comme la solution de base, cette solution comportera les stores de protection solaire incorporés, les vitrages, les protections d'allèges (sauf dans l'hypothèse de verre "Triplex" en allège), et les habillages de bois vernis.

Les détails sont indiqués sur le plan MM 569 bis.

4. FACADES DES REZ-DE-CHAUSSEES (MM 570 à 572)

4.0 Les façades des rez-de-chaussées sont constituées par des panneaux de menuiserie métallique fixés sur les refends et les planchers. Elles ferment soit des logements soit les halls d'entrée. Les panneaux comportent leurs vitrages, les stores de protection solaire, les grilles de protection contre l'effraction, les allèges en verre "Triplex" sur la façade nord-ouest et les habillages intérieurs de bois vernis.

4.1 Les châssis sont en profilés acier normalisés U T M M. Les parties pleines sont constituées par des coffres en tôle d'acier avec injection intérieure de mousse de polyuréthane. Toutes les parties métalliques (profilés, toles, habillages et profils de raccords divers) sont protégés contre la corrosion par procédé normalisé ZP 40.

4.2 Les stores de protection solaires sont semblables à ceux des étages courants.

4.3 La protection contre l'effraction (logements, loges concierges, locaux de gérance....) est constituée par des grilles métalliques extensibles se rabattant intérieurement en tableau ; le rail de guidage supérieur est fixe, le rail inférieur se rabat avec la grille. Les grilles comportent une serrure de sûreté intérieure.

4.4 Vitrages clairs	largeur	178	:	glace	10/12
	largeur	108	:	glace	7/8
	largeur	63	:	verre triple	
	largeur	33	:	verre double	

Glace émaillée aux emplacements définis sur les plans

Portes en glace Sécurité des halls d'entrées : épaisseur 10/12 ; plinthe acier, pivots à frein hydraulique encastrés plaqué inox; seuil en acier inox, poignées rectangulaires en tôle émaillées au four sur dessin de l'Architecte.

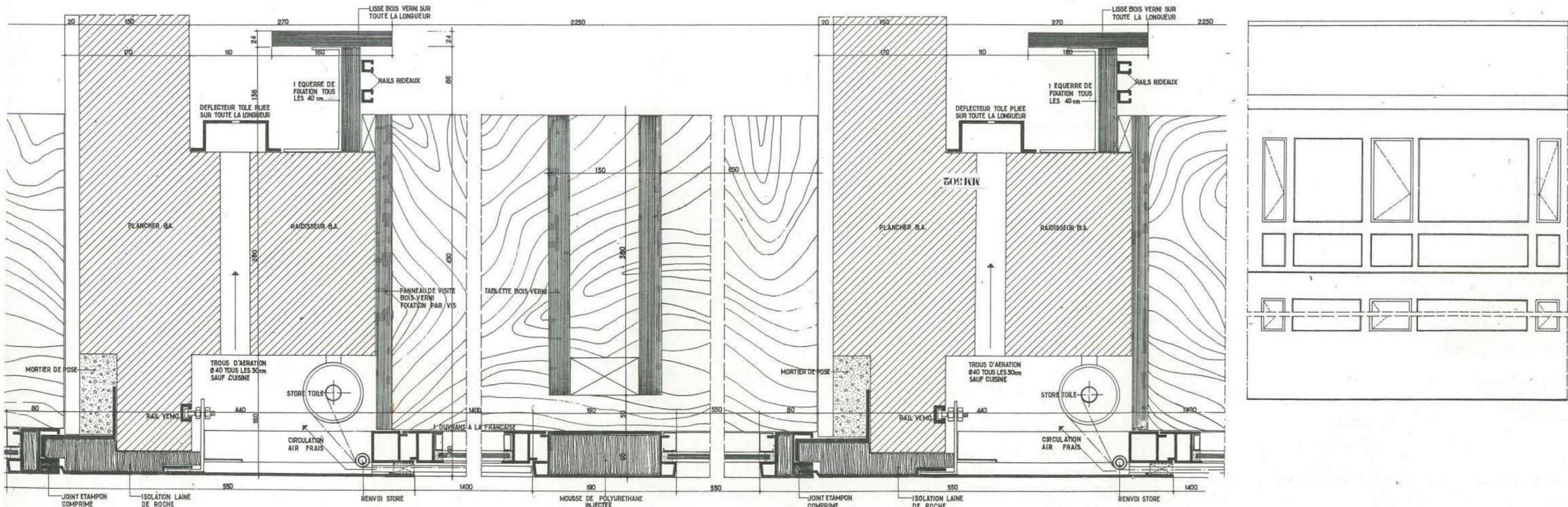
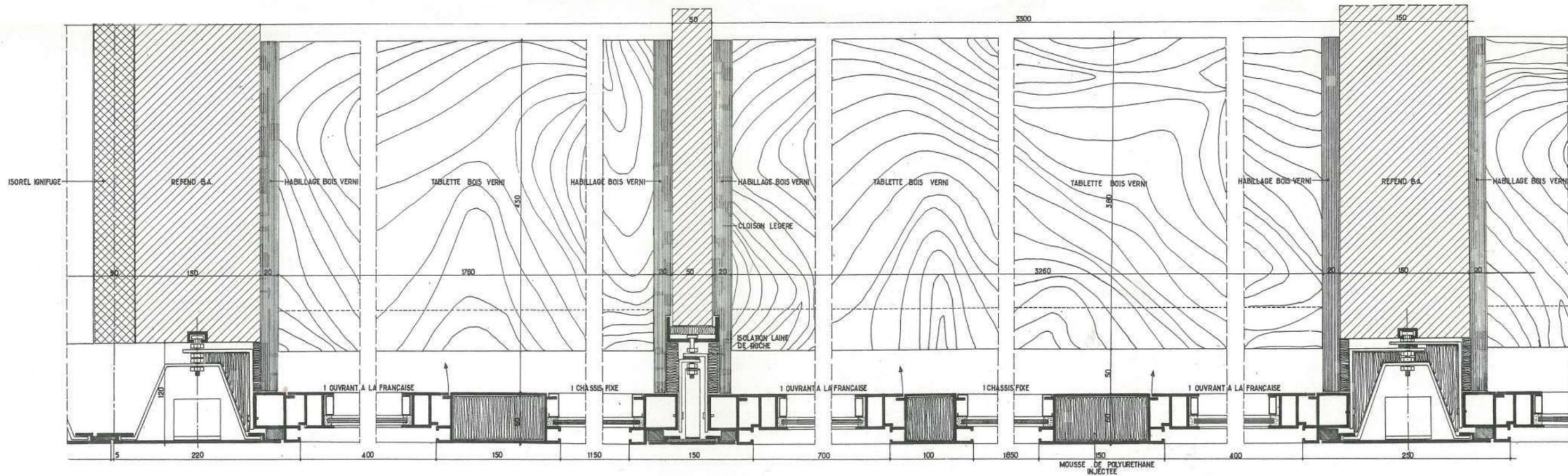
4.5 Allèges extérieures de protection en verre "Triplex" sur la façade nord-ouest : ces allèges devront être facilement démontables pour le nettoyage.

4.6 Habillages intérieurs en bois vernis conformément aux plans de détails 571 et 572

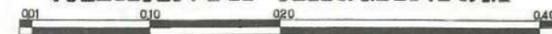
5. CHASSIS DU PIGNON SUD-EST (sur voie nouvelle)

Elévations et détails plan MM 573

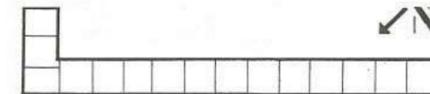
Construction et composition semblable à celle des façades du rez-de-chaussée.



**FAÇADES DETAILS
VARIANTE ALUMINIUM**



N.B. LES OUVRANTS ET LES PARCLOSES SERONT PREVUS OXYDES NOIRS AINSI QUE LA TOLE DE RACCORDEMENT DE 24cm ENTRE L'ACROTERE ET LES PANNEAUX DU DERNIER ETAGE.
POUR LES AUTRES PANNEAUX IL SERA TENU COMPTE DE CE QUE TOUTES LES PARTIES INDIQUEES "REVETEMENT EXTERIEUR" SUR LES PLANS DE NOMENCLATURES DE FAÇADE, DANS LA SOLUTION DE BASE PANNEAUX BÉTON ET NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES ANGLES DE BATIMENT, DEVRONT ÊTRE TRANSPORTEES EN TOLE D'ALUMINIUM OXYDE NATUREL.



MM569 BIS